

CENTRE DE VOL À VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Tarifs 2027

Aérodrome de Villefranche-Tarare (LFHV) · 544 route du Poncelin, 69620 Frontenas

Tarifs au 9 novembre 2026, non contractuels, communiqués à titre indicatif, modifiables sans préavis.

Pour pouvoir voler, le solde du compte du pilote doit être créditeur de 50 € au minimum.

01 · ADHÉSION

Inscription des membres

	Plus de 25 ans	Moins de 25 ans
Cotisation annuelle membre −25 % après le 1er août, pour l'année en cours Accès libre aux installations du club (club-house, atelier, piste, stockage remorque ou planeur à l'extérieur), remorquages à tarif préférentiel, vol de contrôle avec un instructeur au tarif en vigueur, décollages autonomes illimités.	215 €	160 €
Pass d'accès aux planeurs club Accès illimité aux machines du club, aux tarifs en vigueur.	170 €	65 €
Licence et assurance fédérale FFVP « Passion », à partir de Responsabilité civile et protection juridique, obligatoires. Individuelle accident en option, de 11 € à 173 €.	189,06 €	83,06 €

- À partir du 1er octobre, l'inscription, la participation aux frais et la licence sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
- 30 € de subvention sur la licence avec le Pass'Région pour les lycéens de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

02 · PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Hangar et remorques

Prestation	Prix
Place dans le hangar, propriétaire de planeur privé	1 130 € / an
Abri d'une remorque du 1er novembre au 1er mars, selon disponibilité	93 € / mois

03 · PLANEURS DU CLUB

Location de cellule

Le tarif de base s'applique à chaque pilote jusqu'à un **montant cumulé de location de 230 €**, quel que soit le planeur ; ensuite, un tarif réduit s'applique jusqu'à **1 300 €**.

Au-delà de 1 300 €, la location est gratuite, quel que soit le planeur.

Planeur	Tarif de base	Au-delà de 230 €	Facturation
Duo Discus	22,28 € /h	16,26 € /h	par siège
SF25 (motoplaneur)	13,95 € /h	10,18 € /h	par siège
ASK 13, Alliance SF34	12,55 € /h	9,16 € /h	par siège
LS4	26,49 € /h	18,31 € /h	par planeur
Pégase	22,28 € /h	16,26 € /h	par planeur
Astir	13,95 € /h	10,18 € /h	par planeur
Ka 8	8,32 € /h	6,08 € /h	par planeur

- Biplace avec deux membres du club (hors instruction) : facturation obligatoire par siège, chaque pilote selon son tarif.
- « VI perso » (un pilote du club emmène en biplace une personne extérieure au club) : le pilote paie son siège et celui du passager, à son tarif.
- Biplace en solo uniquement si aucun monoplace n'est disponible : le pilote ne paie que son siège, selon son tarif.
- Motoplaneur SF25 en vol solo : facturé au tarif de deux sièges.

04 · LOCATION DE BIPLACE POUR INSTRUCTION

Planeur	Tarif de base	Au-delà de 230 €
Duo Discus	**27,04 € /h**	**19,73 € /h**
SF25	**16,76 € /h**	**12,24 € /h**
ASK 13, Alliance SF34	**15,04 € /h**	**10,98 € /h**

- S'applique aux vols de contrôle obligatoires, à la formation campagne ou au perfectionnement avec un instructeur, et aux pilotes nouvellement brevetés qui ne peuvent voler que sur leur planeur de formation.

05 · FORMATION

Forfait annuel apprentissage

	Plus de 25 ans	Moins de 25 ans
Forfait apprentissage, nouveaux élèves Pour les pilotes débutant le vol à voile : heures de vol illimitées sur l'année en Alliance et ASK 13, jusqu'au lâcher sur monoplace.	**230 €**	**150 €**

- Élèves ayant commencé leur formation avant le 9 novembre 2026 : 180 € (plus de 25 ans) et 120 € (moins de 25 ans).
- Instruction par des instructeurs qualifiés et bénévoles.
- À partir du 1er octobre, le forfait vaut pour l'année suivante. Renouvelable une fois si le pilote n'est pas encore lâché sur monoplace.
- En plus : les mises en l'air (remorqueur et motoplaneur) et l'inscription membre (cotisation, participation aux frais, licence). La formation campagne n'est pas comprise.

06 · RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU CLUB

Mises en l'air et dépannages

Prestation	Tarif	Conditions
Remorqueur DR 400	**3,30 €** le 100e moteur	Minimum facturé : 26,40 € (8 centièmes), hors tour de piste école. Second vol dans la journée après un premier vol de moins de 20 min : premier remorquage remisé de 30 % (hors tours de piste).
Forfait remorquage Non remboursable, non rétroactif, valable pour l'année en cours	**210 €** puis **1,80 €** le 100e moteur	**Uniquement avec notre remorqueur F-BUHC.** Tous ses remorqués au tarif réduit. Minimum facturé : 14,40 € (8 centièmes), hors tour de piste école.
Moteur du SF25	**0,65 €** le 100e moteur	
Dépannage Belleville et Brindas	**90 €**	
Dépannage Mâcon, Feurs et Saint-Galmier	**130 €**	
Dépannage aérien planeur club	**2,40 €** le 100e moteur	

- Les tarifs de remorquage peuvent être modifiés sans préavis selon l'évolution du prix du carburant.

07 · VISITEURS

Découvrir le planeur, voler en visiteur

Vol découverte

Vol d'initiation, 20 à 30 min	120 €
À partir de 10 vols, le vol	110 €
Vol en motoplaneur SF25, 30 à 40 min	150 €
Vol au coucher du soleil, Duo Discus	290 €

Forfait six vols

Avec instructeur ou pilote expérimenté, licence FFVP incluse.

Moins de 25 ans	540 €
Plus de 25 ans	600 €

Pilote de passage

Cotisation, par jour	20 €
Remorqué, le centième	3,50 €
Hangar planeur, par jour	20 €

20 jours par an au maximum.

Décollage autonome	6 €

Centre de Vol à Voile de Villefranche en Beaujolais
Association loi 1901 · 544 route du Poncelin, 69620 Frontenas
04 78 47 92 50 · contact@planeur-beaujolais.fr · **planeur-beaujolais.fr**